

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1965)
Heft: 27

Artikel: Pourquoi des conférences de presse?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi des conférences de presse?

Comment allez-vous ? — Pas mal. Devant mille journalistes, quelques ministres, sous les lustres de l'Élysée, cette banalité devient un mot qu'on télévisait, qu'on radiodiffuse, qu'on rotative. Voilà qui aurait enchanté J.-F. Revel, l'auteur du « Style du général ». Mais Revel donne lui aussi des conférences de presse. Il ne va pas mal. C'est en effet une heureuse coutume de Belles-Lettres, à Lausanne, dont Revel était l'invité, que de retrouver le samedi après-midi pour un « refredon » l'invité étranger reçu le vendredi soir. Mais on nous permettra amicalement de faire remarquer que ces impromptus mériteraient une autre appellation maintenant que la conférence de presse est la dernière mode, le nouveau fleuron du standing.

Il y avait donc, sous le plafond écaillé et sur les bancs branlants du caveau de Belles-Lettres, un journaliste, un philosophe (pourquoi ?), des jeunes gens qui tiraient sur leur pipe en laissant mûrir « une question sur Sartre », des frileux qui avaient gardé leur manteau et quelques belles personnes troublées à l'idée que pour J.-F. Revel, ce professeur, ce journaliste, ce directeur d'éditions, cet humaniste acharné, une des seules qualités de l'Italie moderne, à ce qu'il note dans son pamphlet « Pour l'Italie », c'est, qu'en ce pays catholiquement pudibond, l'accès aux cabines de plage est fort libre et commode pour les rendez-vous galamment à l'étrait.

Que nous apprit Revel ? Qu'il n'a pas eu d'ennuis pour son livre sur le « Style du général », car la maison Juillard avait fait relire les épreuves par son conseiller juridique Edgar Faure ! Mais que la loi qui condamne toute atteinte à la dignité du chef de l'Etat devient d'une application bien arbitraire aujourd'hui que le chef de l'Etat n'est plus une belle potiche, comme la reine d'Angleterre, que personne ne songe à chaussonner comme si elle allait nous déclarer la guerre, d'une application arbitraire donc depuis que le chef de l'Etat dirige lui-même la politique de la France. Prétendre qu'il se trompe, est-ce une atteinte à sa dignité ?

Revel évoqua aussi le débat qui récemment, à Paris, opposa écrivains engagés et écrivains non-engagés. Ce fut, dit-il, aussi vivant qu'une dissertation pour ou contre la règle des trois unités du théâtre classique.

Ainsi Simone de Beauvoir réchauffa la salle en proclamant : il faut que l'écrivain sorte de sa tour d'ivoire. Toute la jeunesse politiquement avancée, mais qui, en raison du retard des structures scolaires françaises, n'a pu aller en littérature au-delà de Leconte de Lisle, éclata alors en longs applaudissements. Le journaliste envoyé par le « Nouvel Observateur » décrivit fidèlement la scène. La description fit peur. La rédaction craignit que les lecteurs y voient une satire. On n'osa pas passer le premier papier.

Revel commenta encore la censure qui pourchasse « les mauvais livres ». « Le Canard Enchaîné » a souvent révélé dans ce domaine l'influence de Madame de Gaulle, surnommée avec justesse Madame de Maintenon. Une Madame de Maintenon qui aurait le téléphone facile pour dénoncer le scandale de l'affichage d'un livre où s'étalerait la concupiscence. En fait, il n'y a pas de censure à proprement parler. La base légale est simplement une disposition qui prévoit que toute publication qui est de nature à corrompre les enfants ne peut être exposée, affichée et faire l'objet d'une publicité quelconque. Ainsi on ne saurait présenter en vitrine les « Larmes d'Eros » de Georges Bataille. On ne saurait même, théoriquement, citer ce livre, serait-ce dans une thèse érudite, car la citation, c'est encore une publicité ou un affichage. L'éditeur qui contrevient à ces dispositions reçoit un avertissement. Au troisième, sa production est saisie. Gallimard en est à son deuxième avertissement, ce qui est plaisant quand on sait qu'il est l'éditeur de Malraux, ministre du général, et qui fut un curieux de l'érotisme (voir « La condition humaine » ou la « Voie royale » ou sa préface à « Lady Chatterley », son étude des « Liaisons dangereuses », etc.).

Le résultat de ces dispositions, c'est que l'on est en plein arbitraire. « Lolita » est édité en livre de poche, mais Bataille n'est pas « exposable ». C'est une atmosphère Second Empire qui vit Baudelaire et Flaubert condamnés, un nu de Courbet officiellement cravaché dans un salon, mais qui n'exclut pas les bonnes affaires. Quand Daniel Filipacchi lança le magazine de l'homme moderne, « Lui » où l'on peut trouver l'imagerie conventionnelle pour play-boys, avec, il est vrai, de bons dessins de Séné, « Lui » fut

interdit à l'affichage. Un ami de Roger Frey racheta alors des actions à bas prix, puis obtint du ministre l'autorisation d'afficher : reprise foudroyante de la vente et plus-value des actions. De Madame de Maintenon à l'impératrice Eugénie à Madame de Gaulle, c'est aussi une image de la France éternelle, la plus fidèle pense Revel.

Les Français acceptent-ils la critique ? Oui, croit Revel, et de citer les dures critiques de notre compatriote Herbert Lüthy dont le livre « La France à l'heure de son clocher » fut en France même un succès. Mais les Français cartésiens et rationalistes ont-ils accepté la petite enquête qui vient de révéler qu'ils sont un des peuples parmi les plus superstitieux du monde ? Nous avons sous les yeux cette étude (« Time », 15 janvier 1965). On y apprend que les Français dépensent un million de dollars en consultations privées de voyants, de rebouteux, de prophètes, c'est-à-dire plus que les dépenses consenties en faveur de la recherche scientifique. Les tarifs des consultations vont de 10 à 100 dollars. Selon un sondage d'opinion, 58 % des Français connaissent leur signe du Zodiaque, 53 % lisent leur horoscope, 43 % croient au pouvoir des astrologues, 38 % veulent faire établir leur horoscope. On compte d'ailleurs, à Paris, un voyant pour 120 personnes contre un médecin pour 514 personnes. En Bretagne et en Normandie éclatent une dizaine d'histoires de scorcellerie par année. Encore une image de la France (qui serait valable aussi pour la Suisse romande).

Mais la France est multiple ; dans la collection de poche « Libertés », chez J.-J. Pauvert, Revel fait connaître un autre visage de son pays, plus attachant ; nous avons pointé notamment dans la liste des premiers ouvrages sortis un « Napoléon le petit », trop peu connu, et « Flagrant délit » d'André Breton. Encore un détail. Pour cette collection, Revel qui est un homme à parti pris, mais non pas à préjugés, cherche à publier un bon texte d'un pamphlétaire de droite. Il ne trouve pas pour l'instant. Daudet, Maurras ne résistent pas à ses yeux. Joseph de Maistre vient d'être publié. Qui d'autre ? Bloy ? Ou Cingria jeune, dit l'un de nous ? Si l'un de nos lecteurs, ou l'un de nos confrères de droite voulait le sortir d'embaras, « Domaine Public » transmettrait avec plaisir.

Description de la description

Lors de son impromptu, dont nous parlons ici même, Revel interrogé sur ce qu'il pensait de la démythification, répondit qu'il se refusait à utiliser ce mot. Le mot description lui suffit et la description a une portée critique et politique lorsqu'elle déchire une convention ou fait sauter le confidentialisme.

Nous ne pouvons que l'approuver : l'abus d'un certain vocabulaire fait souvent virer la gauche au gauchisme.

Si l'on admet les vertus de la description, le moment ne serait-il pas venu de faire une description de la description. Car décidément la presse de gauche française tombe dans la description de la vedette. On sait que les Français en sont réduits à interpréter les silences, les mots, les oublis, les lapsus du général. Cela nous vaut de nombreux articles dits descriptifs. « De Gaulle se sent seul », « Le testament de de Gaulle », « Qui sont les conseillers de de Gaulle ? ». Bon ! Pendant la guerre d'Algérie, nous avions droit à la description des états-majors : « A quoi rêvent les colonels ? », « Pourquoi les capitaines activistes lisent-ils Mao Tsé-toung ? ». Mais les colonels sont rentrés dans le rang.

Aussi, maintenant, nous offre-t-on la description des successeurs de de Gaulle : « Qui est le dauphin ? », « Pompidou rassure la droite », « Giscard d'Estaing est-il le Pinay de la nouvelle génération ? ».

Ah ! Giscard, quel sujet en or de la Banque de France ! Comme il est intelligent, quelle mémoire, quelle aisance, quel don des langues ! Il faut dire tout cela, c'est de la description. De surcroît, reconnaître les qualités de l'adversaire, c'est prouver son objectivité. Le chandail de Giscard, la droite française se retrouve en Giscard, le téléphone est coupé entre Pompidou et son ministre des finances, ne protestez pas, c'est de la description, comme le shah qui rouvre ses bras à Soraya.

On croyait donc jusqu'à hier que « Les provinciales » de Pascal, « Les lettres persanes » de Montesquieu, « Le 18 Brumaire » de Marx étaient des modèles de description politique.

Mais sous prétexte de description, on commence à sacrifier terriblement à la vedettomanie ; et l'on voit se multiplier des photos-romans qui décrivent pour une gauche politique midinette le prestige des hommes (de droite) au pouvoir.

Une idée qui fait son chemin

Nos lecteurs le savent bien, nous nous sommes souvant attachés dans ce journal à défendre la pédagogie expérimentale. L'idée n'était pas originale, et même pas neuve dans notre pays, Genève ayant fait dans ce domaine un remarquable travail de pionnier à l'Ecole du Mail.

C'est avec plaisir que nous avons entendu M. Marcel Barbey développer, au dernier congrès de la Société pédagogique vaudoise, une proposition qui fut acceptée pour étude par le comité central et qui demandait la création d'un centre romand de recherches pédagogiques.

Encore une remarque sur ce terme « romand ». Le mot romand ne saurait être une panacée pédagogique. Mais pour la recherche il s'impose particulièrement. Tout d'abord parce que les ressources en hommes formés à ces techniques sont si faibles qu'une coordination des efforts s'impose naturellement. Ensuite la disparité des structures romandes offre précisément un champ d'expériences, qui doit permettre d'utiles comparaisons.

« Domaine Public » à Genève

Nos lecteurs genevois qui aimeraient prendre contact avec les animateurs de D. P. de Lausanne et aussi avec le groupe genevois, en auront la possibilité, le 26 février, à 20 h. 15, au Restaurant Landolt. Réservez-nous cette date.

Discussion à bâtons rompus.

Nous l'avons dit souvent. Si nous signons collectivement, ce n'est pas pour nous cacher derrière l'anonymat. Nous espérons donc que nos lecteurs de Genève viendront nous apporter de vive voix leurs critiques... et leur appui.